F

PREFECTURE DU LOT ET GARONNE

47/001/TERM04/OP23/

Partie à découper lors de la cession ou de la destruction du véhicule

N° IMMATRICULATION (A)	DATE	DATE DE 1re MISE EN CIRCULATION (B)
3592 TH 47	11/09/2002	11/09/2002

NOM (C) Prénoms (D)
NOM d'usage

CONSEIL GENERAL DE LOT ET GARONNE

DOMICILE (E)

HOTEL DU DEPARTEMENT

COMMUNE 001 47000 AGEN

GENRE	MARQUE (F)	TYPE
REM	PAM	901K

N° dans la SÉRIE du TYPE (G)	CARROSSERIE	EN.	PUISS.	Pl. ass.
VJM0901K007020053	PTE BAT			

LARG.	SURF.	POIDS T.C.	POIDS à vide	POIDS T.R.	Br. (dBA)	Rég. mot. (tr/mn)
		1T200	0T300			

DATE et N° CERTIFICAT PRÉCÉDENT

NEUF

DROITS PAYÉS SUR ÉTAT

TAXE RÉGION	42,00 E
TAXE PARAFISC.	
TOTAL	42,00 E

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 117-1 à R. 122 du Code de la Route)

Pour le Préfet :
Le Directeur,

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE AGEN 203

Didier LEBLANC

Le préfet,

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

02CZ 16522